



Saint-Gelais

bulletin municipal n° 39

janvier 2020

VIE MUNICIPALE

2019 : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL..... P.4-5
 BÂTIMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX..... P.6
 FINANCES MUNICIPALES..... P.7
 VIE ÉCONOMIQUE..... P.8
 EMBELLISSEMENT..... P.9
 TOURISME & PATRIMOINE..... P.10
 DÉVELOPPEMENT DURABLE..... P.11
 VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE..... P.12-13
 RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)..... P.14
 COMMUNICATION : ÉCHANGE & PARTAGE..... P.15
 VIE SOCIOCULTURELLE..... P.16-17
 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)..... P.18
 SYNDICAT INTERCOMMUNAL (SIC)..... P.19
 L'AGGLO DU NIORTAIS..... P.20

VIE ASSOCIATIVE

ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS..... P.21
 ACCA / L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS SÈVRE-AMONT..... P.22
 LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE / L'APE..... P.23
 AQUAREV'PLUS / AVENIR SPORTIF ÉCHIRÉ SAINT-GELAIS..... P.24
 ATOUTS ST-GELAIS / LES BOUCLES DE LA SÈVRE..... P.25
 FOYER GÉLASIEN..... P.26
 NATURE ET BIEN-ÊTRE / PASSION ÉQUITATION..... P.27
 UNC-AFN / LA TERRE DU CŒUR / RUNNING..... P.28
 UNI'SON / VIVONS SAINT-GELAIS..... P.29

VIE PRATIQUE

VIE ÉCONOMIQUE : LES ENTREPRISES GÉLASIENNES..... P.30
 ÉTAT-CIVIL..... P.31
 SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST / LA MIPE..... P.32
 TARIFS 2020..... P.33
 DÉMARCHES ADMINISTRATIVES..... P.34
 INFOS SERVICES..... P.35
 BONS À SAVOIR..... P.36
 PERSONNEL COMMUNAL..... P.37
 CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES (CMJ)..... P.38
 ÉLUS & COMMISSIONS..... P.39

L'une des richesses biologiques de Saint-Gelais réside dans ses pelouses sèches.

Une pelouse sèche est un milieu de prairies situé en conditions thermiques chaudes (exposition) et avec un sol pauvre, permettant l'expression d'une grande diversité biologique. Plus un sol est pauvre plus il est riche en biodiversité !

Un site majeur est la Vallée de Liard et une espèce emblématique de ce milieu y est présente : l'**Azuré du serpolet**. Ce petit papillon qui vole l'été, ne fréquente que ces pelouses sèches où il y trouve la plante pour pondre (l'Origan) mais aussi les fourmis qui élèveront ses chenilles. Ce papillon, qui ne vole que 2-5 jours, est très menacé par la disparition de son habitat, suite au retrait du pâturage de ces milieux. Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels (CREN) gère ce site qui lui est très favorable, et un projet municipal, en lien avec les agriculteurs locaux, est en cours pour restaurer ce milieu.

Un chantier participatif devrait vous être proposé l'hiver prochain.

En protégeant ce papillon, on préserve ce milieu et toutes les autres espèces qui s'y développent (orchidées et autres plantes, insectes, Genette, cortège d'oiseaux spécifique...).

Crédit photo couverture : association Deux-Sèvres Nature Environnement



LE MOT DU MAIRE

2019 : un Monde qui se rappelle du premier pas de l'homme sur la lune 50 ans auparavant, et subit les mois d'été les plus chauds jamais enregistrés de son histoire, une Europe qui fête les 20 ans de l'euro et montre, au travers d'élections, le nouveau visage de l'Union Européenne, une France qui accueille le sommet du G7 pour débattre du réchauffement climatique, et reçoit la coupe du Monde féminine de football.

Dans le même temps : Saint-Gelais, une commune qui obtient sa deuxième fleur dans le cadre des Villes et Villages fleuris, qui élabore avec l'appui de 2 autres communes voisines, un projet de Trame Verte, Bleue et Noire, qui étudie avec 5 autres communes du nord de la CAN, la possibilité d'un centre socioculturel, et qui rejeunit les façades de son agence postale et de sa mairie sur laquelle a également été apposée la devise de la République.

Mais la vie Gélasienne ne se résume pas à ces quelques actions. Le mieux pour vous en convaincre, est de parcourir ce nouveau numéro du bulletin municipal qui vous donnera tous les détails d'une vie communale riche et diversifiée.

Qu'il me soit permis à cette occasion, de remercier toutes celles et ceux, bénévoles compris, qui, dans leurs domaines respectifs, participent à la bonne marche de notre commune, et la rendent accueillante et belle à vivre pour chacune et chacun d'entre nous.

2020 verra la construction d'une nouvelle page d'histoire de la commune avec le renouvellement du Conseil Municipal en mars. Chacun aura donc la possibilité, à l'occasion de ce scrutin, de se prononcer sur les actions menées ou enclenchées durant ces 6 dernières années ainsi que sur les divers projets qui lui seront proposés.

Au seuil de cette nouvelle année, en mon nom et au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous souhaite à tous, de vivre heureux et en bonne santé, dans un monde de liberté, qui traite les humains de façon égalitaire et fraternelle.

Bruno JUGE, maire



2019 : DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Janvier

- ✂ Impasse de Bourbias : réfection et récupération des eaux pluviales.
- ✂ Subvention à l'association des conciliateurs de justice.
- ✂ Vote du tarif de location de l'Espace Agrippa d'Aubigné pour une activité de gymnastique Seniors.
- ✂ Mandat au Centre de Gestion pour la mise en conformité au titre du RGPD (règlement général sur la protection des données).
- ✂ Renouvellement des membres du conseil d'administration d'Atouts Saint-Gelais.

Février

- ✂ Renouvellement de la ligne de trésorerie.
- ✂ Convention de partenariat avec Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE) dans le cadre du projet « Trame Verte et Bleue ».
- ✂ Convention relative aux modalités financières des participations des communes dans le cadre du projet Trame Verte et Bleue.
- ✂ Convention avec la Fédération des Centres Socioculturels des Deux-Sèvres pour la mission de préfiguration d'une structure d'animation de la vie sociale.
- ✂ Convention relative aux modalités financières des participations des communes dans le cadre du festival « La 5^e saison »
- ✂ Ouverture de poste.

Mars

- ✂ Vote du compte de gestion 2018 (budget principal).
- ✂ Vote du compte de gestion 2018 (budget activités commerciales).
- ✂ Vote du compte administratif 2018 (budget principal).
- ✂ Vote du compte administratif 2018 (budget activités commerciales).
- ✂ Affectation des résultats 2018 (budget principal).
- ✂ Affectation des résultats 2018 (budget activités commerciales).
- ✂ Vote des taux 2019 des taxes directes locales.
- ✂ Vote du budget primitif 2019 (budget principal) pour 1 717 766,18 € en fonctionnement et 1 066 207,27 € en investissement.
- ✂ Vote du budget primitif 2019 (budget activités commerciales) pour 16 887,29 € en fonctionnement et 9 451,31€ en investissement.
- ✂ Protection sociale complémentaire/volet prévoyance mandat au Centre de Gestion de la FPT pour convention de participation.
- ✂ Demande de subvention de la Chambre des Métiers.

Avril

- ✂ Demande de subvention au titre du PACT pour l'aménagement de la Futaie.
- ✂ Demande de subvention au titre de la DETR 2019 pour l'aménagement de la Futaie.
- ✂ Taux de promotion en cas d'avancement de grade.
- ✂ Ouverture de postes animateurs de l'accueil de loisirs été 2019.
- ✂ Ouverture de postes avancement de grade 2019.
- ✂ Renouvellement de la convention SIGIL relative à l'usage des documents cadastraux.
- ✂ Convention de prestations de service relatives à la défense incendie avec le SECO.
- ✂ Solidarité pour la restauration de la Cathédrale Notre-Dame de Paris.

Mai

- ✂ Vote des subventions aux associations.
- ✂ Approbation des tarifs 2019 des camps de l'accueil de loisirs.
- ✂ Groupement de commandes pour l'achat et la livraison de papier et de fournitures administratives.

Juin

- ✂ Vote des tarifs 2019/2020 : restauration scolaire et garderie périscolaire.
- ✂ Vote de la subvention ASESG.
- ✂ Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées du 27 mai 2019.
- ✂ Approbation des statuts modifiés de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN).
- ✂ Approbation des statuts modifiés du SIEDS.

Septembre

- ✂ Avis sur le projet SCOT.
- ✂ Révision des statuts du SECO.
- ✂ Commission intercommunale d'aménagement foncier : élection par le Conseil Municipal de représentants.
- ✂ Convention avec le Conservatoire des Espaces Naturels dans le cadre de la Trame Verte et Bleue.
- ✂ Délibération précisant l'exonération de la TVA sur la vente du terrain rue de Rhé.
- ✂ Augmentation du temps de travail pour un poste à temps non complet.
- ✂ Adhésion au contrat de prévoyance à la MNT.

Octobre

- ✂ Vote des tarifs 2020 de location des salles municipales.
- ✂ Vote des tarifs de l'accueil de loisirs 2020 (mercredis et vacances).
- ✂ Conditions de mise à disposition des salles dans le cadre de la campagne pour les élections municipales.
- ✂ Approbation du rapport de la Commission Local d'Evaluation des Transferts de Charges.
- ✂ Délibération relative à une demande de subvention dans le cadre du spectacle de Noël de l'APE.
- ✂ Convention de partenariat entre les RPE du territoire de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- ✂ Approbation de la modification de statuts de la Communauté d'Agglomération du Niortais.
- ✂ Dénomination de rues.

Novembre

- ✂ DM n°1 Budget activités commerciales.
- ✂ Indemnité de conseil allouée au trésorier.
- ✂ Attribution du marché « aménagement de la Futaie ».
- ✂ Groupement de commande avec la CAN pour l'acquisition de défibrillateurs.
- ✂ Adhésion au contrat de groupe assurance des risques statutaires.
- ✂ Autorisations d'absence pour événements familiaux.
- ✂ Modalités du travail à temps partiel.
- ✂ Modalités d'accomplissement de la journée de solidarité.
- ✂ Règlement et plan de formation 2020-2022.



Décembre

- ✂ Modification des statuts du SIEDS.
- ✂ Adhésion au traitement et la gestion des dossiers d'allocations chômage par le Centre De Gestion 79.



BÂTIMENTS, VOIRIES, RÉSEAUX

En 2019, les travaux de conservation du bâti et des voiries ont été poursuivis.



Réfection des voiries

- ✂ Impasse de Bourbias : réfection et récupération des eaux pluviales.
- ✂ Création de deux places de parking PMR.
- ✂ Réfection d'une partie du trottoir lotissement des Varennes.
- ✂ Réfection du terrain de boules à Buisson-Martin et accès du lotissement à l'arrêt de bus.
- ✂ Emplois partiels sur une partie des voiries communales.
- ✂ Réfection de chemins agricoles.



Bâtiments

- ✂ Ravalement et peinture extérieure de la Mairie ainsi que de l'Agence Postale.
- ✂ Création d'une kitchenette et aménagement d'un local de stockage en mairie.
- ✂ Entretien régulier des locaux publics ainsi que des maisons propriétés de la commune



Réseaux

Cette année, de nombreux lampadaires ont été changés pour cause de dégradations et de nombreuses crosses pour cause de vétusté.

GEMAPI, Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention Inondations

Qu'est-ce que la compétence GEMAPI ?

Elle concerne l'aménagement des bassins hydrographiques (ou partie), l'entretien et l'aménagement des cours d'eau, canaux, lacs ou plans d'eau et leurs accès, la défense contre les inondations, et la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides, ainsi que des formations boisées riveraines.



De qui relève la compétence GEMAPI ?

Compétence jusque-là communale ou via une adhésion à un syndicat de rivière, la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) a posé le transfert en totalité et de façon automatique des communes vers l'échelon intercommunal. Ainsi, depuis le 1^{er} janvier 2018, la Communauté d'Agglomération du Niortais a pris la compétence GEMAPI et créé un syndicat mixte ouvert regroupant cinq communautés de communes et quatre syndicats, création approuvée par le Conseil d'Agglomération du 28 janvier 2019.

Son nom : le syndicat mixte du bassin versant de la Sèvre Niortaise.

Sa composition :

- ✂ 19 délégués titulaires dont 7 pour la CAN (37%) (2 pour le territoire du pôle Nord : les maires d'Échiré et Sciecq)
- ✂ 12 délégués suppléants dont 4 pour la CAN (1 pour le territoire du pôle Nord : le maire de Saint-Gelais)

FINANCES MUNICIPALES

Le Budget d'une commune

Le Maire a la responsabilité de la préparation budgétaire qu'il réalise avec l'ensemble des élus.

Le budget primitif est adopté lors d'un conseil municipal en début d'année. Il présente l'ensemble des recettes et des dépenses de la commune pour l'année civile. Il peut être modifié en cours d'année après délibération.

Le budget comprend deux grandes sections :

- ✂ la section de fonctionnement qui correspond aux dépenses et recettes courantes de la commune ;
- ✂ la section d'investissement qui regroupe les dépenses d'acquisition, de construction ou amélioration des biens communaux, pérennes dans le temps.

Fonctionnement*

RECETTES

✂ Produits des services et ventes diverses.....	158 K€	(9%)
✂ Impôts et Taxes / Taxe foncière / Taxe habitation.....	1 080 K€	(61%)
✂ Dotations Subventions et participations.....	294 K€	(17%)
✂ Autres produits Atténuation de charges divers.....	84 K€	(5%)
✂ Produits de cession.....	156 K€	(9%)
TOTAL	1 772 K€	(100%)



DÉPENSES

✂ Charges à caractère général.....	413 K€	(25%)
✂ Charges de personnel et frais assimilés.....	628 K€	(38%)
✂ Autres charges de gestion courante.....	437 K€	(26%)
✂ Charges financières / Charges exceptionnelles / atténuation de produits.....	18 K€	(1%)
✂ Résultat de fonctionnement	154 K€	(9%)
TOTAL	1 650 K€	(100%)
Excédent de fonctionnement.....	121,54 K€	

Investissement*

RECETTES

✂ Résultat de fonctionnement	154 K€	(20%)
✂ Dotations fonds divers réserves	428 K€	(56%)
✂ Subventions d'investissement / Emprunts	179 K€	(24%)
TOTAL	761 K€	(100 %)

L'excédent de fonctionnement permet d'alimenter les recettes d'investissements

DÉPENSES

✂ Remboursement d'emprunts	129 K€	(69%)
✂ Investissements	58 K€	(31%)
TOTAL	187 K€	(100 %)
Excédent d'investissement.....	573,16 K€	

(* Chiffres arrêtés à fin novembre 2019 pour la réalisation de ce bulletin

L'excédent d'investissement s'explique par la vente d'un terrain communal rue de Rhé et des subventions d'ores et déjà versées sur le projet d'aménagement de la Futaie. Ces montants financeront en grande partie les travaux planifiés en 2020.

Les finances de la commune sont saines et permettent d'aborder 2020 dans de bonnes conditions.

L'endettement par habitant a été de 286 € pour 2019 contre 357 € en 2018.

Capacité de désendettement en année

	2019	2020	2021	2022	2023
nombre d'années	6,32	4,99	4,04	3,06	2,39

Pour rappel, au delà de 12 ans, une commune est mise sous surveillance, au delà de 15 ans, elle est considérée comme en surendettement.



VIE ÉCONOMIQUE



Autour du fil

Force est de constater que cette année encore le marché de Noël avait toute sa place sur notre commune. Il a une nouvelle fois tenu ses promesses avec une thématique "Autour du fil" qui a attiré de **nombreux exposants** en lien avec le thème mais aussi avec des produits plus festifs. Merci à tous de la confiance qu'ils nous ont accordée.

Petite touche des membres de la commission municipale avec l'organisation d'un **défilé de mode solidaire**, grâce au partenariat avec la **boutique Trio d'Emmaüs**. Merci aux Gélasiens et Gélasiennes qui se sont prêtés au jeu du mannequinat.

Enfin, la générosité des exposants, des visiteurs a permis de reverser plus de 1 000 € au Téléthon.



Marché de producteurs



Marchés des Producteurs de Pays

Depuis 3 ans maintenant, un partenariat annuel avec la commune d'Échiré et la Chambre d'Agriculture permet de mettre en place, à tour de rôle sur nos communes, un marché de producteurs.

En 2020, ce marché devrait avoir lieu pour la seconde fois à Saint-Gelais.

Ça bouge dans la zone des Carreaux

Propriété désormais de la Communauté d'Agglomération du Niortais, une partie des bâtiments désaffectés dans la zone des Carreaux est en cours de rénovation pour y accueillir de **nouvelles entreprises**.

EMBELLISSEMENT



La prairie de la Futaie

Le projet d'aménagement de la Futaie en un parc naturel diversifié va prendre forme.

La consultation des entreprises a démarré en octobre 2019 et les marchés ont été attribués fin novembre pour un début des travaux le plus tôt possible dans la mesure où les conditions météorologiques et l'état du terrain le permettront.

C'est un tout nouveau visage qu'aura notre magnifique prairie communale pour en faire un lieu de promenade agrémenté d'un **parcours pédagogique** imaginé par le CPIE, un **espace pique-nique** plus fonctionnel, l'accessibilité au **ponton de pêche améliorée**. Trois îlots arborés seront installés (aulnes et saules, îlot champêtre, fruitiers sauvages) et un chemin d'eau verra fleurir du printemps à l'automne des plantes adaptées au milieu.

Le gardou, qui est relié à la Sèvre par un bras, sera désensasé et un second bras sera créé pour favoriser un courant modéré. Le cadastre napoléonien de 1809 nous révèle qu'à cette époque, le gardou, qui était inclus dans la propriété du château, était beaucoup plus grand et relié par 2 bras à la Sèvre Niortaise.



Panneau 2^e fleur rue du Prieuré



Cadastre napoléonien



Mise en valeur du patrimoine

Une fois n'est pas coutume, c'est le temple cette année qui pendant les fêtes a resplendi de mille feux... à **très faible consommation énergétique**.



TOURISME & PATRIMOINE

Journée du patrimoine : sur les traces du passé protestant



Le 21 septembre, c'est une cinquantaine de personnes qui ont participé à la déambulation dans Saint-Gelais, organisée par l'Association pour la Sauvegarde des Cimetières Familiaux Protestants (ASCFP).

Ce fut une approche originale pour se replonger dans l'histoire de Saint-Gelais et son passé protestant. Avec **humour et érudition**, Philippe Bourdet, président de l'association, Roger Durand et Claude Sapkas-Keller, Gélasiens, nous ont fait partager leur savoir sur l'église du XII^e siècle, le temple circulaire, une vieille demeure, le château Renaissance, qui par la présence de la coupe et de la corbeille de la Sainte Cène sculptées au faîte du pignon sud, est un témoignage de la pratique du culte calviniste.

Des exemples d'**art funéraire ancien** nous ont été présentés dans le cimetière communal et dans deux cimetières familiaux protestants.



Après cette promenade dans Saint-Gelais, Daniel Courant nous a présenté l'**œuvre de Raoul Gagnard** (1845-1913), ancien propriétaire du château. Ses thèmes de prédilection, rassemblés dans plus de **200 peintures, dessins, sculptures** étaient la forêt, la chasse, le cheval, les paysages mais aussi des portraits ou bustes de personnages qu'il a côtoyés.

Pour clore cette belle journée, les participants se sont retrouvés autour d'un pot offert par l'ASCFP et la municipalité.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

Continuités écologiques et biodiversité nocturne



Dans le prolongement du projet Trame Verte et Bleue 2016, la commune de Saint-Gelais s'est associée aux communes de Saint-Maxire et Échiré pour élaborer un **projet Trame Verte et Bleue « continuités écologiques et biodiversité nocturne »** dont les actions ont débuté courant 2019 et se termineront en 2021.

L'objectif au travers de ces actions est de maintenir ou de restaurer des continuités **écologiques terrestres** (trame verte) et **aquatique** (trame bleue) et de sensibiliser les habitants sur les enjeux de biodiversité, y compris **nocturne** (trame noire).

Les actions qui ont démarré ou ont été réalisées en 2019 :

- ✂ une sortie nature sur la flore de la vallée de la Sèvre le 20 juillet animée par Roxane AUGÉ de Deux-Sèvres Nature Environnement,
- ✂ des animations pédagogiques pour 3 classes de l'école des Vergers sur le thème des vallées sèches et d'un papillon emblématique, l'azuré du serpolet.

Le CPIE de Gâtine Poitevine accompagne les élus pour la valorisation pédagogique de la prairie de la Futaie en cours d'aménagement. Le Conservatoire Régional des Espaces Naturels a réalisé une étude paysagère de la vallée sèche du Liard et proposera des pistes d'aménagement.

Les autres actions programmées : un deuxième cycle pédagogique, une sortie nature sur la biodiversité nocturne, l'inventaire chauve souris du bâti communal, la plantation de haies, un chantier participatif de réouverture du milieu, une spirale à aromatiques, l'illustration de l'intérêt de la gestion différenciée des espaces publics par 10 espèces fleuries de prairies fleuries naturelles.

Le coût total des actions, pour Saint-Gelais, s'élève à 35 990 € dont 21 594 € d'aides de la Région Nouvelle-Aquitaine.



Sortie nature du 20 juillet



Pipistrelle



Azuré du serpolet



VIE SCOLAIRE & PÉRISCOLAIRE

Cette année encore lors du pot d'accueil des nouveaux arrivants sur la commune, les familles avec enfants scolarisés à l'école des Vergers, disent avoir aussi choisi Saint-Gelais pour l'ensemble des services autour de l'école, des services qu'ils jugent de qualité et à des tarifs tout à fait abordables. Quels sont-ils ?

Le service de garderie

Chaque matin de 7h à 8h50 et chaque soir (sauf le mercredi) de 16h30 à 18h30, les parents, pour faire face à leurs obligations professionnelles, ont la possibilité de confier leur(s) enfant(s) à la garderie périscolaire. Le service d'accueil quant à lui est ouvert de 8h30 à 8h50 directement dans l'enceinte scolaire.

Le restaurant scolaire



La mairie et le chef cuisinier ont comme constante l'amélioration du service de restauration tant sur le plan culinaire que sur les aspects pédagogiques.

Durant l'année 2019, et avec des élus du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes), il a été mis en place la "**semaine zéro déchets**" : un projet pour consommer mieux et jeter moins. Acteurs de ce projet, les enfants ont été sensibles au gaspillage s'apercevant qu'**une semaine de déchets représentait l'équivalent de 56 repas**. L'année scolaire 2019/2020 verra la pérennisation de ces opérations ponctuelles ayant pour but de sensibiliser l'ensemble des enfants, des parents et des personnels à limiter les déchets de cantine. D'ores et déjà, le volume des poubelles a diminué de moitié.

Sans attendre l'application des différents textes de lois autour de la restauration collective, le restaurant scolaire verra sur cette année scolaire 2019/2020 :

✦ les commandes alimentaires concernant la part des produits dits « locaux de proximité » multipliées par deux (passant de 11% à 24% en valeur) et celle des produits issus du circuit court (un intermédiaire maximum) augmenter de 2 points. Avec 8% de produits bio et 24% de « local de proximité », le restaurant scolaire est déjà dans la trajectoire cible.

✦ la mise en place de repas végétariens (repas sans viande ni poisson), afin d'habituer les enfants à se nourrir différemment. Ce repas doté de la même qualité nutritionnelle est établi une fois par semaine. Et c'est avec enthousiasme que le CMJ décidera du menu avec l'aide du chef cuisinier.

Les temps d'activités périscolaires

De 15h45 à 16h30, l'ensemble des enfants ont la possibilité de participer sur inscription préalable à différentes activités encadrées par du personnel communal volontaire, des bénévoles et/ou des professionnels : sports de ballons, athlétisme, peinture, sophrologie, pour n'en citer que quelques-unes.

Pilotées par Laurence Gautreau, directrice de l'Accueil de Loisirs, **ces activités restent gratuites pour cette année scolaire.**

L'Accueil de Loisirs

L'Accueil de Loisirs est une réponse pratique pour les parents et ludique pour les enfants. C'est aussi un outil pédagogique qui permet de **découvrir la vie en collectivité** sous un autre jour que celui du temps scolaire. Il accueille les enfants de **3 à 11 ans**.

Sur l'année scolaire 2019/2020, il sera ouvert :

- ✂ les mercredis après-midi
- ✂ du 24 au 28 février pour les vacances d'hiver
- ✂ du 20 au 24 avril pour les vacances de printemps
- ✂ du 6 au 31 juillet et du 24 au 31 août inclus pour les vacances d'été.

Merci à Nathalie Chaigneau qui au pied levé a assuré pendant l'été et en l'absence de Laurence Gautreau, la direction du Centre de Loisirs.

Aménagement cours de récréation

Les cours d'écoles ont fait peau neuve en matière d'installation de jeux avec notamment des **buts et filets de basket** qui profitent aux enfants depuis la rentrée des classes.

L'année 2020 verra la finalisation des aménagements dans les cours d'école.



Le conseil municipal des jeunes

Au cours de cette année 2019, les **jeunes conseillers du CMJ** ont prospecté de **nouveaux secteurs de pistes cyclables**, la signalétique a été apposée en juin. A découvrir lors de vos promenades dans St-Gelais.

Le CMJ a présenté au conseil municipal des grands, un projet de mise en place d'une **balançoire sur l'aire de jeu d'Agrippa**. Celui-ci a vu le jour en mai et les balançoires installées sur l'aire de jeux entre l'école et l'espace Agrippa ont tout de suite été prises d'assaut. Bravo aux jeunes élus pour ce choix.

L'école



En cette rentrée 2019, l'école des Vergers compte 217 élèves répartis en 9 classes de la petite section de maternelle au CM2. Entre autres projets pour cette année scolaire, la participation de 3 classes à la **Trame Verte et Bleue** dont l'objectif est d'appréhender le paysage et ses enjeux en matière de biodiversité et de comprendre les interactions entre un milieu, les pelouses sèches et un papillon mystérieux : l'azuré du serpolet.



Sortie à la patinoire



Fabrication de pain et de gâteaux à l'atelier du Super U d'Échiré



Juillet :

les jeux d'eau ont été forts appréciés en raison de la canicule



Les **arts plastiques** sont également présents, faisant suite à la visite de l'exposition " Le Refuge / À la recherche du soleil " à Saint-Marc La Lande, rétrospective du travail de George Bodo dit Bodo, qui raconte son trajet artistique et le contexte social qu'il vit dans son pays d'adoption la France.



RELAIS PETITE ENFANCE



Le Relais Petite Enfance « Au fil de l'éveil »

Caroline, l'animatrice du Relais Petite Enfance « Au fil de l'éveil » accueille **les enfants (0-3ans), familles et assistantes maternelles** autour d'ateliers d'éveil de 9h30 à 11h30 sur inscription, tous les quinze jours sur les cinq communes du territoire du Relais Petite Enfance : Échiré, Saint-Gelais (le mercredi), Saint-Maxire, Saint-Rémy et Villiers-en-Plaine. Le mardi matin est consacré aux professionnelles de l'accueil individuel et des enfants qu'elles accueillent pour des ateliers d'accompagnement à leur profession.

Le programme par trimestre est disponible auprès du Relais au 05 49 16 68 95 ou 06 33 58 02 77 ou rpe.aufildeleveil@orange.fr

Les parents, futurs parents, professionnels et candidats à l'agrément peuvent également recevoir gratuitement des **conseils, des informations et un accompagnement personnalisé** les après-midis sur l'ensemble des modes d'accueil, le métier d'assistant maternel, le statut de salarié et d'employeur et quel que soit le mode d'accueil recherché (assistants maternels, ou accueil collectif). Un formulaire unique de demande a été créé en partenariat avec le multi accueil CAPVERS d'Échiré et la micro-crèche les Petits Galopins de Villiers-en-Plaine. Vous pouvez y accéder via le site de la commune : <http://www.saintgelais.fr/la-commune/ram/>

Des ateliers pour les parents

2019 a été marquée par la mise en place d'ateliers d'accompagnement à la parentalité « Toi, Moi, Nous » dans le cadre du Réseau d'appui et d'**accompagnement à la parentalité**. Parmi ces ateliers, l'un était pour les parents, suivi d'un autre avec leur enfant sur les thèmes : **accueillir les émotions de l'enfant, encourager l'autonomie et poser le cadre**. Ils se sont déroulés dans les locaux du Relais et ont été animés par Emilie Michel, coach parentale et psychopédagogue et Caroline Moinereau, éducatrice de jeunes enfants et animatrice du Relais Petite Enfance. Pour que ces ateliers soient reconduits en 2020, n'hésitez pas à contacter l'animatrice du Relais.



COMMUNICATION : ÉCHANGES & PARTAGE

Vœux du Maire

Comme chaque année, les Gélasiens sont venus nombreux pour la cérémonie des vœux des élus le 11 janvier 2019.



Accueil des nouveaux habitants

Les nouveaux arrivants accueillis à la mairie pour une présentation de la commune et un pot de bienvenue.

Trophée 2019 pour le bulletin municipal

Le 12 juin, l'Association Des Maires 79 décerne au bulletin municipal le prix « coup de cœur » dans la catégorie 1 001 à 5 000 habitants.



Pique-nique du personnel et des bénévoles TAPS

Moment de convivialité pour les membres du personnel, les bénévoles TAPS et les élus, et remise de médailles de service pour plusieurs employés communaux.



Réunion publique annuelle du 29 octobre

Le conseil municipal et les Gélasiens pour des échanges sur les travaux réalisés dans l'année.



Commémorations 8 mai et 11 novembre

La municipalité, l'UNC-AFN et les habitants de St-Gelais rendent hommage aux soldats mort pour la France lors des 2 grandes guerres.

Les 100 ans de M. Maurice NAMBOT

Jeudi 4 décembre, quelques élus rendaient visite à M. Nambot. Un moment d'intimité partagé avec son épouse et ses enfants, pour son 100^e anniversaire.





VIE SOCIOCULTURELLE

Une année 2019 très riche sur le plan culturel s'achève.

Elle aura été marquée par une réalisation de très grande qualité à la Passerelle de Chalusson, à mettre à l'actif des bénévoles du **Foyer Gélasien**, pour leur spectacle estival son et lumière autour de **Don Quichotte**. Une prouesse associative, accompagnée par la municipalité.

Municipalité qui n'a pas négligé ses efforts par ailleurs pour l'animation de la commune, qui a encore permis cette année d'apporter la qualité aux Gélasiens :

- ✂ Les **conférences d'Atouts Saint-Gelais** au printemps.
- ✂ La 4^e édition du grand jeu de territoire **La Bague d'Influence**, en mai et juin sur le territoire des sept communes du Nord de la Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN).
- ✂ Les spectacles offerts avec la CAN sur le territoire, dans le cadre de son festival des arts de la rue, la **5^e Saison**, dont à Saint-Gelais, **la Quiche en 5 Actes**, par la compagnie Azimuts.
- ✂ Les chœurs du **COREAM** dans l'église en juin.
- ✂ Toujours dans notre église, l'orchestre symphonique espagnol **Jove Orchestra de Figueres** dans le cadre du Festival des **Eurochestries** en Deux-Sèvres organisé par l'OVNI.
- ✂ Les clowns du **Très Grand Conseil Mondial des Clowns** à l'école des Vergers.
- ✂ Les **Bottes de 7 Lieux** pour la 5^e édition d'un rallye patrimonial sur les 7 communes du nord de la CAN, à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, animé cette année avec la complicité de **Jeff Magic**.
- ✂ Toujours pour les journées européennes du patrimoine, une balade découverte dans le village, sur les traces du **passé protestant de Saint-Gelais**, avec l'Association pour la Sauvegarde des Cimetières Familiaux Protestants.
- ✂ L'ensemble **Mensa Sonora** à l'église en octobre pour un concert de très grande qualité autour des sonates d'enfance de Mozart.



Le Très Grand Conseil Mondial des Clowns



Festival des Eurochestries

Sans oublier l'organisation cette année encore du **Forum des Associations**, qui a eu lieu à Échiré, et qui regroupait les associations de Saint-Gelais, Échiré, et pour la première fois, celles de Saint-Maxire, pour leur permettre de se faire connaître et d'afficher leur dynamisme et leurs réalisations, d'une grande qualité et diversité.

La commune a été au soutien des associations tout au long de l'année, pour leur apporter toute l'aide logistique dont elles pouvaient avoir besoin pour la mise en œuvre de leurs projets d'animation.

Elle leur a également accordé des aides directes, par le biais de subventions de fonctionnement, en soutien à leurs projets et en fonction des demandes présentées, leur utilité sociale n'étant plus à démontrer, pour la qualité de la vie dans notre commune.



Des nouvelles du projet de Centre Socioculturel.



Depuis maintenant presque trois ans, les élus des six communes de Saint-Gelais, Échiré, Saint-Maxire, Saint-Rémy, Sciecq et Villiers-en-Plaine, mènent une réflexion devant aboutir à l'éventuelle création d'un centre socioculturel, pour l'animation de notre territoire commun.

Si les élus ont donné l'impulsion de départ, ce sont maintenant les habitants, plus particulièrement un groupe d'une quinzaine de volontaires, citoyens de nos six communes, qui se sont désormais emparés du sujet, et travaillent d'arrache-pied, avec le soutien actif de la Fédération Départementale des CSC, et les conseils et aides de la Caisse d'Allocations Familiales, pour mener l'étude de préfiguration lancée par les conseils municipaux.



Déjà le groupe des « activateurs », comme ils se sont baptisés eux-mêmes, a réalisé un document fondamental, le diagnostic partagé du territoire, posant les points forts, les points faibles, et décrivant les bases d'une nouvelle structure d'animation de la vie sociale pour nos six communes.

Ce groupe a porté un regard très large sur notre vie sociale, et tous les thèmes sont abordés : l'approche démographique et sociologique du territoire, la petite enfance et l'enfance, la solidarité avec les familles, les problématiques de la jeunesse, de la vie associative, des actions intergénérationnelles, de l'action culturelle, des besoins de déplacement, de l'environnement et du cadre de vie...

En bref, une synthèse très riche de notre territoire, permettant maintenant de franchir le cap des envies et du rêve, pour entrer dans la réalité et la réalisation, par la définition des enjeux et des finalités d'une telle structure.



Avec bien sûr les approches budgétaires nécessaires pour prendre cette orientation.

Cette prise de décision incombe désormais aux conseils municipaux, qui auront à délibérer en ce début d'année 2020, pour décider de la création de cette structure nouvelle, avec pour ambition de changer le regard sur notre territoire.

Il s'agit de l'ouvrir, de l'élargir à un bassin de plus de 10 000 habitants, d'accélérer les coopérations, aller vers les populations, faire avec les acteurs locaux, fédérer les citoyens autour de projets nouveaux et innovants, et faciliter l'accès à toutes les actions essentielles comme nécessaires et les rendre possibles par l'entraide.

Si nous sommes au moment de la décision, il ne s'agit pas d'une fin, mais bien d'un début, et tous ceux que le sujet intéresse ont encore la possibilité de s'y joindre, pour y apporter leurs envies, leurs réflexions et leurs capacités d'échange.

Chargée de mission : Sandrine COLLIN, 06 18 55 47 75, mission.federation@csc79.org



CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Centre communal d'action sociale (CCAS)



Ce dispositif, au service de populations fragilisées par les difficultés, apporte **écoute et soutien**. Parfois prévenus par l'assistante sociale, après un entretien et la constitution d'un dossier, nous apportons le secours permettant à une famille de se sortir de situations complexes même si en 2019 le CCAS n'a pas été sollicité pour des aides envers des familles éprouvant des difficultés.

Le CCAS gère également l'**attribution des logements communaux** devenus vacants. Deux affectations ont été réalisées en 2019 toujours sur présentation de dossier. Nous remarquons que le nombre de postulants augmente de façon importante (de 12 à 16 dossiers) ce qui nous laisse à penser qu'il y a un vrai besoin de logements locatifs sur notre commune. Attentifs aux besoins sociaux, nous apportons notre concours par des subventions à des associations de secours alimentaire et de soutien à des malades.



Les personnes en difficulté pour préparer leur repas peuvent faire appel au service de **portage de repas** de La Résidence autonomie « Les Ourneaux » à Échiré (ex foyer logement) dont la qualité et l'équilibre alimentaire sont surveillés.

Le **traditionnel repas de nos aînés** a eu lieu le 14 décembre. Elaboré par Thierry notre cuisinier du restaurant scolaire, le menu toujours apprécié de tous, convainc chacun que les enfants de l'école ont beaucoup de chance. L'animation, comme d'habitude de qualité, et la présence des membres du Conseil Municipal de Jeunes ont permis à tous de passer une agréable après-midi.



SYNDICAT INTERCOMMUNAL (SIC)



Pôle santé :

la résidence autonomie « Les Ourneaux »

Au moment de l'élaboration de ce bulletin, l'ensemble des appartements à la résidence autonomie « Les Ourneaux » sont enfin occupés. L'année fut assez difficile avec 11 départs. Les postulants n'étant pas disposés à entrer pendant la belle saison, de nombreuses semaines d'occupation ont été perdues, ce qui entraîne une diminution des recettes de fonctionnement et un probable déficit sur l'année. Fin septembre, Evelyne Saboureau, directrice de l'établissement conviait les résidents, leurs familles et les élus des trois communes Échiré, Saint-Maxire et Saint-Gelais, à fêter les **30 ans de l'établissement**. L'évènement a donné lieu à une belle fête.

Courant septembre également, la résidence a fêté **les 104 ans d'une résidente qui trouve ici une plénitude de vie depuis 20 ans**.



Pôle technique

Sous la houlette de leur responsable Florian Bricou, aidé pour la partie administrative par deux secrétaires à temps partiels, le pôle technique ce sont des **jardiniers, plombiers, peintres, électriciens** qui assurent leurs missions sur l'ensemble des trois communes Échiré, Saint-Maxire et Saint-Gelais.

Ces différents corps de métiers assurent ainsi l'entretien des espaces verts dont les terrains de sports, des voiries, des bâtiments. Ils répondent aussi ponctuellement aux demandes des collectivités pour l'aide au montage et démontage lors de manifestations.



L'AGGLO DU NIORTAIS

Le SCoT, un document de référence pour les 20 ans à venir



Depuis bientôt 5 ans, les élus des 40 communes qui composent la Communauté d'Agglomération du Niortais, planchent pour élaborer le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) du territoire. Ce document a été finalisé et adopté par les élus communautaires en juillet 2019.

C'est un document d'urbanisme, prospectif et stratégique, qui fixe pour les 20 ans qui viennent, les orientations fondamentales de l'aménagement du territoire en matière d'habitat, d'équipements, de déplacements, de développement économique et d'environnement.

Véritable projet de territoire, le SCoT s'articule autour de trois ambitions fondamentales :

- ✂ Un territoire attractif, durable et équilibré
- ✂ Un territoire de référence du Grand Ouest
- ✂ Un développement pérenne et soutenable

Le Document d'Orientation et d'Objectifs (DOO) a ainsi formulé 143 prescriptions impératives et opposables, et 71 recommandations, qui devront être prises en compte dans les futurs documents d'urbanisme du territoire, et donc dans le futur PLUID (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et de Déplacements).

Une organisation du territoire équilibrée a été validée reposant sur un **Cœur d'Agglomération** autour du pôle urbain niortais et des autres communes du cœur d'agglomération (Chauray, Vouillé, Aiffres, Bessines et Sciecq), et sur quatre secteurs périphériques autour de leurs communes d'équilibre : **Le Marais Poitevin** autour de Coulon, Magné et Saint-Hilaire-La-Palud, **Entre Plaines et Marais** autour de Frontenay-Rohan-Rohan,

Mauzé-sur-le-Mignon et Beauvoir-sur-Niort, **Les Plaines Guirandaises** autour de Prahecq et **La Sèvre Amont** autour d'Échiré, auquel appartient notamment Saint-Gelais en tant que commune de proximité.

Le SCoT repose sur un objectif d'accroissement de la population de 0,6% par an pendant les 20 ans qui viennent, soit un accroissement total de 16 000 habitants pour l'Agglomération sur la période, tout en réduisant de 45% le rythme d'artificialisation des sols sur la même période.

Un tel objectif conduira inévitablement à une réduction des urbanisations nouvelles, par un accroissement des comblements de « dents creuses », et une densification des habitats (réduction des superficies des terrains individuels et constructions superposées). Les futures opérations devront se faire en priorité dans les enveloppes urbaines des communes, plutôt dans les communes d'équilibre, et sans extension des hameaux et de l'habitat isolé.

Si le SCoT définit des ambitions en termes d'habitat et de démographie, il en fixe également sur le plan économique, en matière de développement commercial, en termes de déplacements, sur la valorisation paysagère et sur le plan des consommations énergétiques.

Le rapport de présentation du SCoT, le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), et le Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO), sont directement consultables sur le site Internet de la Commune de Saint-Gelais, dans sa rubrique Vie Municipale/Urbanisme.

Les 40 communes de la Communauté d'Agglomération du Niortais



ANNUAIRE DES ASSOCIATIONS



D'un seul coup d'œil, retrouvez les coordonnées des associations gélasiennes

ACCA _____	06 83 21 73 45
AMICALE DES POMPIERS SÈVRE AMONT _____	07 88 45 43 67
AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE _____	05 49 75 86 79
AQUAREV PLUS _____	06 15 26 92 38
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES _____	06 25 67 40 63 / 06 86 75 57 09
ATOUPS SAINT-GELAIS _____	05 49 24 94 46
AVENIR SPORTIF ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS _____	05 49 25 29 48
EKLM PRODUCTIONS _____	06 25 49 82 44
ESG RUNNING _____	06 58 14 17 71
FOYER GÉLASIEN _____	05 49 75 87 98
L'AN JEU _____	06 18 54 32 50
LA TERRE DU CŒUR _____	07 66 26 91 32
LES BOUCLES DE LA SÈVRE _____	05 49 73 17 77
LES CROS MIGNONS _____	05 49 05 44 42
NATURE ET BIEN-ÊTRE _____	06 52 63 73 59
PÉGASE _____	06 86 51 20 23
PÉTANQUE ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS _____	06 29 95 83 98
SAINT-GELAIS ENSEMBLE _____	06 80 63 35 01
UNC-AFN ÉCHIRÉ/SAINT-GELAIS _____	05 49 25 72 95
UNI'SON _____	06 81 92 14 94
VIVONS SAINT-GELAIS _____	06 87 57 24 63

Sont présents également sur la commune :

☞ des cours de YOGA assurés par Murielle Pellerin/Santosha _____	06 70 14 35 39
☞ des cours de ZUMBA assurés par Thomas Lebrault/Amus'form _____	06 16 93 02 41
☞ des cours de MUSIQUE assurés par Le Petit Conservatoire _____	05 17 18 28 17
☞ des cours de GYMNASTIQUE SENIOR assurés par Michèle Giraud/Actigym _____	06 48 93 80 31



La vie de l'ACCA c'est :

51 adhérents qui regroupent : 35 cartes de sociétaires, 4 cartes ascendants/descendants, 15 cartes de propriétaires, 3 cartes d'actionnaires qui pratiquent la même passion « La Chasse ».



Un Conseil d'Administration :

Président : Yvon COUTHOUIS

Vice-président : Bernard DESPORT

Trésorier : Patrick MARTIN

Secrétaire : Jean-Luc GUERIN

Les membres du bureau : Patrick Prud'homme, Jérôme Trouvé, Guy Desenfant, Thierry Bordage, Paul Chastanet

Une gestion rigoureuse

C'est dans la plus grande discrétion que les chasseurs travaillent à l'aménagement du territoire avec nos amis les agriculteurs.

- ✂ Participation très active des piégeurs, gestion des prédateurs, renards.
- ✂ Régulation des renards par des tirs d'été.
- ✂ Perdrix et faisans agrainés et abreuvés toute l'année.

- ✂ Comptage des lièvres pour l'attribution de bracelets.
- ✂ Le chevreuil, qui lui aussi est soumis au plan de chasse (4 bracelets à l'ACCA pour la saison 2019/2020).
- ✂ Chasse du sanglier en accord avec les exploitants pour la protection des cultures.
- ✂ Lâché expérimental en juillet 2019 de perdrix royales sur le territoire de la commune. Ces perdrix rouges royales résistent mieux aux prédateurs, le taux de survie de ces oiseaux est de 60%.

Les moments de convivialité :

Nous vous invitons à venir partager le fruit de notre loisir.

C'est de plus en plus nombreux que les chasseurs et non chasseurs se retrouvent chaque année pour le dîner dansant qui aura lieu le 1^{er} février 2020 à partir de 20h salle Agrippa d'Aubigné.

Un repas plein air sera organisé le 21 juin 2020 dans le pré de la Futaie, sangliers ou chevreuils sur le grill.

Un temps de convivialité et de partage entre chasseurs ou non, accompagnés de leurs familles et amis, tout autant apprécié que le menu.

Il est important de constater que les chasseurs et les agriculteurs savent prendre soin de la nature,

En vous présentant à toutes et à tous nos meilleurs vœux pour l'année 2020

Le Président Yvon COUTHOUIS



l'Amicale des pompiers



L'association de l'Amicale des sapeurs-pompiers Sèvre Amont a pour but de resserrer les liens de camaraderie entre les sapeurs-pompiers du CPI Sèvre Amont, de parfaire leur culture et d'occuper leurs loisirs comme aussi de créer et d'entretenir des relations amicales avec les habitants de la commune.

Elle se propose notamment de venir en aide moralement et matériellement ou financièrement aux amicalistes dans le besoin ainsi qu'à leurs veuves/veufs, leurs ascendants et leurs orphelins.

Présidente de l'Amicale des Pompiers : GATINEAU Mireille





Nos projets pour 2020 :

Assemblée générale : vendredi 31 janvier à 20h30, médiathèque de la Mare aux loups
Soirée découverte : « la Birmanie » vendredi 21 février à 20h30, salle Louis-de-Saint-Gelais

L'association a besoin de nouveaux bénévoles. Vous avez le goût de la lecture... Rejoignez-nous !

Et toujours :

- ✂ « **Nos p'tites histoires** » pour les enfants de moins de 6 ans de 10h45 à 11h30, le premier samedi de chaque mois ;
- ✂ **Vente de livres d'occasion** au vide-greniers de l'APE en avril et lors des expositions du Foyer Gélasien ;
- ✂ Participation aux **Palmes de la CAN** et aux **ateliers lectures** sur le temps scolaire et périscolaire ;
- ✂ **Permanences** assurées par les bénévoles les samedis matins et pendant les congés de la bibliothécaire.

Pour adhérer à l'association et soutenir ses actions, la cotisation annuelle est de 6 €.

Médiathèque La Mare Aux Loups

Ouverture au public : mercredi de 14h à 18h30,
vendredi de 16h à 18h et samedi de 10h30 à 12h

tél. : 05 49 75 86 79

amisbibsg@gmail.com



CHAQUE 1^{er} SAMEDI DU MOIS
« Nos p'tites histoires »



SPECTACLE JEUNESSE
« Drôles d'histoires »

APE



L'APE de l'École des Vergers

est une association qui réunit un conseil d'administration et des parents « coup de main » donnant de leur temps pour tous les enfants scolarisés à l'école des Vergers.

L'APE organise plusieurs manifestations :

- ✂ une **boom d'halloween** le 18 octobre 2019
- ✂ un **apéritif de Noël** le 20 décembre 2019
- ✂ un **carnaval** le 13 mars 2020
- ✂ un **vide grenier** le 05 avril 2020

et clôture son année par l'incontournable **kermesse** lors de la fête de l'école.

Tous les fonds récoltés par les ventes proposées par l'APE sont à destination des enfants afin de participer au financement des projets éducatifs et pédagogiques, des sorties scolaires, des intervenants extérieurs, des spectacles, des animations...

Les membres du conseil d'administration :

Nicolas Herbert et Nelly Furio (co-présidents),
Sébastien Dazas et Ingrid Cousseau (trésorerie)
Carlos Carvalho Noguera et J.B Artero (secrétariat)
Cindy Domineau, Nathalie Chaigneau et Fred Noel (communication)
Armelle Artero, Fabrice Meunier et Xavier Domineau (logistique) et Emilie Rouet (ventes)

Nos coordonnées :

APE École des Vergers

Rue du Stade

79410 Saint-Gelais

(Boîte aux lettres face à l'école)

Tél. : 07 67 88 70 23

Courriel : stgelais.ape@gmail.com

Retrouvez-nous sur facebook !

<https://www.facebook.com/ape.st.gelais/>

MADELEINE BIJOU
Lancement des commandes : 09 septembre 2019
Date limite des commandes : 27 septembre 2019
Date de Livraison : 11 octobre 2019
FROMAGE
Lancement des commandes : 14 octobre 2019
Date de limite des commandes : 08 novembre 2019
Date de livraison : 22 novembre
SAUMON
Lancement des commandes : 12 novembre 2019
Date de limite des commandes : 8 décembre 2019
Date de livraison : 20 décembre 2019
MADELEINE BIJOU
Lancement des commandes : 20 janvier 2020
Date de limite des commandes : 7 février 2020
Date de livraison : 21 février 2020
SAUCISSON
Lancement des commandes : 4 mai 2020
date limite des commandes : 29 mai 2020
Date de livraison : 12 juin 2020



Aquarev'plus



Ateliers sérieux
mais bonne humeur garantie !

Aquarev'PLUS



Contact : Paule ROUSSEAU
250 rte de Niort – St Gelais
06.15.26.92.38
aquarevplus79@orange.fr



Salon Françoise d'Aubigné,
dix jours d'exposition.

Menée par un groupe de bénévoles passionnés, Aquarev'Plus accueille chaque année de nouveaux aquarellistes et pastellistes venus de toute la région. Dans une ambiance chaleureuse, chacun progresse à son rythme, avec l'aide des animateurs et des plus avertis. Le mardi, nous partageons notre plaisir de peindre avec huit enfants de CM1/CM2 dans le cadre des activités périscolaires.

Nous proposons pour une cotisation annuelle de 35 € :

- Des ateliers libres bihebdomadaires : mardi 14 h - 22 h et mercredi 14 h - 18 h 30.
- 3 ateliers dirigés à thème par mois : Pastel – Aquarelle – Carnets de voyage.
- Des stages ponctuels d'un ou plusieurs jours, avec des artistes de renom.

Nous participons à des événements extérieurs et organisons deux sortes de manifestations à St-Gelais :

- Chaque année, en novembre, l'exposition du travail de nos adhérents et de leurs invités d'honneur.
- Tous les deux ans, le salon Françoise d'Aubigné qui accueille quelques-uns des plus grands aquarellistes et pastellistes (prochaine édition du 4 au 12 juillet 2020).

L'aventure vous tente ? Du tout à fait débutant au plus chevronné, vous serez le bienvenu.

Pour en savoir plus, visitez notre site : aquarevplus.fr

Avenir Sportif Échiré Saint-Gelais



L'Avenir Sportif Échiré Saint-Gelais, fort de ses **400 licenciés**, propose une initiation et une pratique du football à travers des valeurs fondées sur le respect, le fairplay et la convivialité, dès le plus jeune âge et jusqu'en seniors et foot-loisirs.

Le club compte également 2 équipes féminines, qui ont vu leur nombre de joueuses augmenter cette année.

Le club s'engage toujours sur la formation de ses éducateurs et la structuration de ses équipes jeunes. Il a par ailleurs été récompensé cette année en recevant un **label pour son école féminine de football**.



Tous les week-ends, les équipes jeunes et seniors sont inscrites aux différentes compétitions régionales et départementales. Dirigeant(e)s, joueurs et joueuses, éducateurs, arbitres participent activement à la vie du club tout au long de la saison.

Après le succès de la rando gourmande de juin 2018, l'Asesg a organisé le 15 juin 2019, la 27^e journée nationale des débutants. C'est ainsi que 1427 enfants, 284 équipes, sous le regard de 5826 spectateurs, ont pu profiter de ce rassemblement dédié aux enfants, sans classement ni vainqueur, juste pour partager le plaisir de jouer.

Pour plus d'informations et suivre toute l'actualité du club, rendez-vous sur le site asesg79.fr !

Les rdv de l'association en 2020 :

20,21,26,27,28 mars : cabaret à St-Gelais

27 juin : rando gourmande à Échiré en partenariat avec l'association Rando Échiré

Contacts :

Président Alain Rouger : 05 49 25 23 81

Stade Échiré : 05 49 25 29 48

Site du club : asesg79.fr



Atouts Saint-Gelais

Atouts Saint-Gelais, dont le CA est constitué par ses statuts, pour moitié d'élus municipaux et pour moitié de bénévoles de la Société Civile, se veut le bras armé de la municipalité pour déployer une politique de diffusion culturelle au profit des Gélasiens. Le bilan est particulièrement satisfaisant pour 2019 :



✂ **les conférences de printemps**, avec nos amis **Danièle et André Lacam** qui ont présenté leur important travail sur les traces des 21 poilus de notre monument aux morts, puis **Jean-Michel Passerault**, Président du Groupe Ornithologique des Deux-Sèvres, pour une conférence passionnante sur l'intelligence des oiseaux.

✂ **les Festi'Futaies** en juin (cette année à la jonction du jeu de territoire **La Bague d'Influence** et du **Festival d'Agglomération La 5^e Saison**) avec un contenu doublement alléchant :

- le succulent repas de **la Tourtière** concocté par notre ami Thierry Cailleaud.
- le spectacle **La Quiche en Cinq Actes** par la Cie Azimuts, venue tout droit de la Meuse, marier pour notre plus grand plaisir la quiche lorraine et les alexandrins.

Plus de 200 personnes pour le spectacle, une belle réussite.

✂ le retour des chœurs du **Coream et Chorus 17**, pour leur

2^e nuit musicale dans l'église romane, autour du Requiem de Brahms, au profit des sinistrés d'Haïti, avec l'association Amitié Echiré-Haïti.

✂ et le spectacle d'automne, avec dans l'église les virtuoses de **Mensa Sonora**, pour une soirée autour des sonates de jeunesse de Mozart. Sublime !

Alors pour 2020, restez attentifs et suivez nous ! Et n'hésitez pas à venir nous rejoindre, l'Assemblée Générale aura lieu le 07 février 2020 à 20h30 Salle Louis de Saint-Gelais.

Contact : 05 49 24 94 46



Amicale des donneurs de sang «les Boucles de la Sèvre»

L'Amicale des donneurs de sang « les Boucles de la Sèvre » organise chaque année cinq collectes sur les communes de St-Gelais, Échiré et St-Maxire. **Une soixantaine de poches par collecte sont ainsi recueillies.**

L'A.D.O.T. (Association pour le Don d'organes et de Tissus humains) est présente à la plupart de nos collectes, afin de communiquer sur le don d'organes, et éventuellement apporter des témoignages de greffés.



Donner son sang,
c'est offrir la vie.

www.donsang.net

L'année 2019 a été marquée par plusieurs évènements :

✂ Participation à la journée « 1000 débutants » à Échiré, organisée par l'Avenir Sportif Échiré-St-Gelais le 15 juin.

✂ Participation au Forum des associations à Échiré le 7 septembre.

✂ Démonstration du défibrillateur et des gestes de premiers secours par les Jeunes Sapeurs Pompiers en collaboration avec l'Amicale « Sèvre Amont », lors de la collecte à St-Gelais le 5 octobre.

Date des collectes programmées en 2020 :

✂ 4 mars 2020 à St-Maxire

✂ 26 mai à St-Gelais

✂ 5 août à Échiré

✂ 9 octobre à St-Maxire

✂ 8 décembre à Échiré

Bénévoles sur St-Gelais :

Philippe AMELIN - Président - 05 49 73 17 77

Alain CHAIGNE - 05 49 76 30 45

Odile CHAUVET - 05 49 75 01 66

Juline GOULARD - 06 35 10 97 33

Nicole SUYRE - 05 49 75 04 43





Foyer gélasien

Le Foyer Gélasien participe à la vie sociale du village de St Gelais en favorisant le développement d'activités culturelles, artistiques et sportives. Nous ne cessons de créer des évènements remplis de convivialité et qui permettent l'animation et le divertissement au sein de notre village. Autour des valeurs intangibles de mise en commun des moyens, de partage des compétences et avec des animateurs exclusivement bénévoles, le Foyer Gélasien offre la possibilité à tous les adhérents de participer à l'ensemble des activités pour une cotisation unique et annuelle de 18 euros.



FOYER GELASIEN

Découvrez nos activités

100% Plantes

Atelier cuisine - Atelier peinture
 Atelier Ré'Créativ - Cinéma - Club Photo - Costumes
 Groupe technique - Gymnastique - Loisirs textiles - Marche nordique
 Randonnée pédestre - Tennis de table - Théâtre

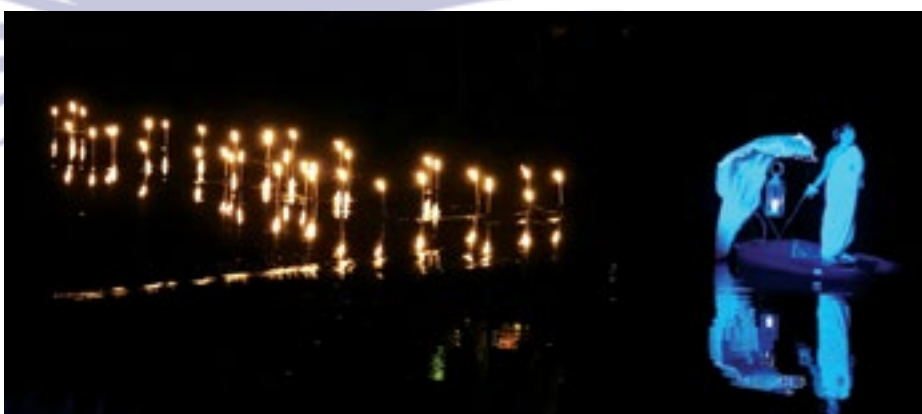
FOYER GELASIEN

Retrouvez nous sur :

<https://foyergelesien.fr>

Foyer-Gélasien

foyer.gelasien@laposte.net





Nature & Bien-Être



L'association Nature et Bien-Etre à St-Gelais, créée en 2013, a pour objectif de prendre en charge notre santé, notre alimentation et notre bien-être dans le respect de l'environnement. Dans ce but, elle propose :

La pratique du Qi Gong ! Tous les mois, avec 4 cours animés par le Docteur André Rousseau, Viviane Grenier, Catherine Savariaud et Elisabeth Soeur. Cette discipline corporelle chinoise, millénaire, permet par des exercices simples de faire circuler l'énergie dans votre corps et de profiter ainsi d'une meilleure santé : meilleure vitalité, meilleure résistance, meilleure digestion, meilleur sommeil...

Une randonnée Qi Gong ! Dont la date sera communiquée sur notre site

Des soirées méridiens ! Découverte de 2 ou 3 méridiens avec application pratique, par petits groupes, sous l'animation d' André Rousseau. Partages d'expériences et de ressentis. Moment privilégié à ne pas rater !

Une opération circuit court pomme de terre ! Chacun vient récolter ses pommes de terres chez Thierry Bordage qui en assure la plantation.

N'hésitez pas à nous contacter par mail : nbe.stgelais@gmail.com

Retrouvez nous sur : <http://qigongsaintgelais.e-monsite.com/>



Passion Équitation Gélasienne



P.E.G.A.S.E. est l'Association des parents de cavaliers et cavaliers du Pony Club de Bel Air.

Elle réunit les cavaliers, tous âges confondus, les parents, grands-parents, amis... toute personne désireuse de dynamiser l'esprit d'équipe au sein du club.

Au travers de cette association loi 1901, nous agissons pour promouvoir les activités équestres au profit des cavaliers.

Calendrier des concours rentrée 2019 :

☞ 29/09/2019 : Pony Games

☞ 26-27/10/2019 : Paires de Bel Air, Pony Games

☞ 03/10/2019 : Concours de Saut d'obstacles

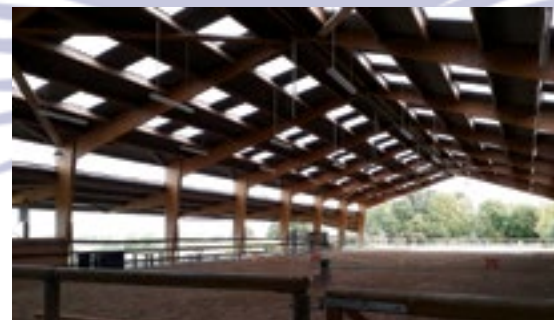
☞ Challenge Pégase : 24/11/2019 – 08/12/2019 – 19/01/2020 – 02/02/2020 Saut d'obstacles

Contact : Nancy Verdat Du Trembley (présidente)

Tél. : 06 86 51 20 23

Adresse : 641 rue de Bel Air - 79410 Saint-Gelais

Courriel : passionequitationgelasienne@orange.fr



UNC - AFN Échiré / Saint-Gelais

Regrouper les anciens combattants d'AFRIQUE DU NORD et ceux qui ont participé à la défense de la patrie, les soldats de France, les veuves et les sympathisants.

Entretenir le devoir de mémoire auprès des jeunes et participer aux cérémonies patriotiques.

Organiser des fêtes et des voyages.



Jean DROZD
115 Chemin des Rollets-79410 ÉCHIRÉ
Courriel : j.drozd@laposte.net
Tél. : 05 49 25 72 95 - 06 14 21 66 38

la Terre du Cœur



L'association La Terre du Cœur s'engage pour faire découvrir des pratiques douces et alternatives de l'univers du bien-être et du développement personnel, du BIO, et des réalisations d'artisans locaux.

À travers les salons Plaisirs et Bien-être, organisés dès 2020 dans différentes villes des Deux Sèvres, dont Saint-Gelais (30-31 mai), elle souhaite faire davantage connaître les praticiens, producteurs, et autres associations aidantes locales, pour un mieux vivre ensemble.

La Terre Du Cœur
49, impasse de Bourbias à St-Gelais
Courriel : laterreducoeur79@gmail.com
Tél. : 07 66 26 91 32



Running Échiré / Saint-Gelais



Notre association a pour but la pratique de la course à pied en toute simplicité et sans contrainte.

Elle est ouverte à **tous les niveaux** : du coureur confirmé au coureur débutant. Autour de la course à pied, nous privilégions les échanges afin de partager des moments de convivialité.

Tous les jeudis, nous proposons des entraînements à 18h30 au départ de la salle Belvédère de Saint-Gelais. Les dimanches, ce sont des sorties footing avec différentes distances et durées en fonction des niveaux. Les semaines paires, le départ se fait de la salle Agrippa de Saint-Gelais et les semaines impaires du complexe sportif d'Échiré.

Siège social chez Madame LEROUX Valérie, 1 allée de la Fruitière
79410 SAINT-GELAIS.

Contact : Stéphane GAUBERT (président)
Tél. : 06 58 14 17 71
Courriel : esgrunning@gmail.com
Page FACEBOOK : E.S-G RUNNING





La chorale « UNI'SON » prépare son nouveau spectacle intitulé « **Chante** ».

Les cinquante choristes renouvellent cette expérience, dans une excellente ambiance et un nouveau répertoire (Calogero, Michel Legrand, Rose Laurens, Daniel Guichard, Claude François...).

Spectacles 2019/2020 :

- ✂ Animation Téléthon.
- ✂ Spectacle « Et... si on chantait » le 27 mars 2020 salle des Fêtes de Benet avec les élèves du collège « Marais Poitevin ».
- ✂ Rencontre Inter-chorales le 3 avril 2020 à Chauray.
- ✂ Spectacle « Chante » les 30/31 octobre 2020 Espace Agrippa d'Aubigné – Saint-Gelais.

Répétitions de la chorale tous les lundis à 20h30 Espace Agrippa d'Aubigné.

Laurent Brunet

145 Rue de Bel-Air - 79410 SAINT-GELAIS

Courriel : association.unisson@orange.fr

Tél. : 06 81 92 14 94



Vivons Saint-Gelais

Vivons Saint-Gelais

LA MOBILITE



Un maillon social qui crée du lien pour se déplacer.
Lorsque l'on ne peut plus conduire ou que l'on n'a plus de véhicule
On vous accompagne pour vos courses, vos rendez-vous médicaux, vos démarches administratives....

Activité 2019	
12 Bénéficiaires	- 11 Bénévoles
3650 km parcourus	- 244 accompagnements

Contact : Marie-Agnès MARQUIS - Tél : 05 49 75 02 55 – Port : 06 33 19 84 73

LA GELASIENNE



5^{ème} Edition

Dimanche 22 décembre 2019

Courses pédestres
Semi-Trail de 6 et 10 km
Marche de 6.5 km en partenariat
avec le Foyer Gélasien

Contact : Corinne RENAUD - Tél : 05 49 75 08 63 – Port: 06 87 57 24 63 email : vivonsaintgelais410@gmail.com



VIE ÉCONOMIQUE : LES ENTREPRISES GÉLASIENNES

Assistance Frigorifique

M. BOUTEILLER
ZI des Carreaux
Tél. 05 49 33 28 91
Fax : 05 49 33 50 48

Auteur-Photographe

Alain CRESPIN
144 rue des Herpens
Tél. 06 65 29 16 63
crespin.alain@wanadoo.fr

Bâtiment - Maçonnerie - Rénovation

Carrelage - Enduit - Charpente -
Couverture
AS Construction
Sébastien AUDOUIT
40 impasse de la petite Genesve
Tél. 06 62 14 11 43
a.s.construction@outlook.fr

Broyage de branches

EARL BEL AIR François GEAY
485 rue de Bel Air
Tél. 05 49 25 70 24 / 06 84 25 15 07
famille.geay@wanadoo.fr

Carrelage - Plâtrerie - Menuiserie

Électricité
NAUDON PENOT
ZA les Grands Ravards
Tél. 05 49 33 50 13 Fax 05 49 33 22 30
sas@naudonpenot.com
www.naudonpenot.com

Centre équestre

Poney Club Bel Air
641 rue de Bel Air
Tél. 05 49 05 09 26
pcb@orange.fr

Coiffure

Salon BEL'AIR
Place Louis-de-St-Gelais
Tél. 05 49 16 09 48

Coiffure à domicile

Candice FINEZ
50 Impasse de la Petite Isle
Tél. 06 09 28 03 81

Coutelier

Charlie AIRAULT
Chalusson
Tél. 06 26 40 08 11 / 05 49 75 00 21
charlie.airault@laposte.net et
Facebook : coutelier.charlieairault

Cuisiniste à Domicile

Cuisines Venidom
Cyril GENET-LE BARS
Tél. 06 63 33 50 28
c.lebars@venidom.com

Électricité

Franck LEONCE
21 rue des Chênes
Tél. 06 59 98 56 79
leonce.electricite@bbox.fr

Élevage - Éducation Canine - Pension Canine - Vente de Croquettes Chiens et Chats - Thérapies Comportementales

Aux Portes d'Asgard
1485 route de Niort
Tél. 06 69 74 46 34

Esthétique - Praticienne Reiki

BELLE EN SOI
Sylvie JOLLY
503 rue du Pré Madame
Tél. 06 32 79 82 31
sylvie.jolly79@wanadoo.fr

Ferronnerie - Métallerie

Les Arts Métalliques
274 rue de Bourbias
Tél. 06 01 77 18 43
lesartsmetalliques.meabilis.fr

Hébergement

Gîte La Maison Bleue
168 rue de Bourbias
Tél. 06 63 67 36 27
sosmond79@gmail.com

Immobilier

Carine RONDO
Conseillère immobilière
Tél. 06 88 31 95 14
carine.rondo@iadfrance.fr

Informatique - Dépannage

Informatique à Domicile
SOS Informatique 79
François COLLOT
105 rue de Rhé
Tél. 06 24 01 27 83
f.collot@sosinformatique79.fr

Location d'engins pour BTP et transports

Deux Sévienne Service
ZAE les Grands Ravards
Tél. 05 49 09 10 73
2sevienne@wanadoo.fr

Maçonnerie

Fernando MENDES
CONSTRUCTION
167 rue de Rhé
Tél. 07 60 01 02 78
fernandoteixeira@sfr.fr

Mécanique Automobile

Gaylord DUDOGNON
360 route de Niort
Tél. 06 59 96 42 23
gaylorddudognon79@gmail.com

Menuiserie

COBALTHIS
Les grands Ravards,
ZA les Carreaux
Tél. 06 15 62 14 79
contact@cobalthis.fr

Monte-escaliers - Ascenseur Privatif

OUEST ELEVATEUR
167 Rue du Grand Ravard
ZAE le Luc
Tél. 05 49 04 64 38

Monte-escaliers - Plateforme accessibilité - Ascenseur privatif

ACEM
1 rue de Bourgneuf
Tél. 05 49 25 26 26

Night Club

LE MYLORD
www.lemylord.net

Onglerie - Extensions de cils

L'Atelier de l'Ongle - Audrey Tardy
3 rue des Pervenches
Tél. 06 30 46 56 13

Peinture - Décoration

SARL AUBINEAU et ASSOCIES
ZA Les Grands Ravards
Tél./ fax 05 49 33 15 10
Portable 06 76 90 34 58
remyraguenaud@hotmail.fr

JM&C

310 rue Buisson Martin
Tél. 06 34 99 05 76

Plomberie - Chauffage

ABL Chauffage
198 rue des Herpens
Tél. 05 49 08 24 81 / 06 38 59 75 43
abl-chauffage-79@orange.fr
abl-chauffage-79.fr

Resto - Bistro

Brasserie - St-Gelais
238 rue des Herpens
Tél. 05 49 75 06 70

Prestataire - Formation -

Bureautique Technique
BOUYER SECRETARIAT
540 rue du Prieuré
Tél. 09 80 87 78 99 / 06 26 03 52 15
fabiennebouyer@free.fr
http://bouyersetariat.com

Services à la Personne - Aide à Domicile

Carole PECHARD
620 Rue de Bel Air
Tél. 06 44 26 79 30
c.pechard63@orange.fr
Facebook : aideadom79

Styliste du regard - Formatrice - Fournisseur

LEAM BEAUTE – Sandrine FLEURY
1 impasse des Pervenches
Tél. 06 41 45 12 78
leambeaute@gmail.com
www.facebook.com/leambeauté

Vente Directe de Canards Gras

Les Canards de François
Tél. 06 84 25 15 07
lescanards79410@gmail.com

ÉTAT-CIVIL



Naissances

Tom DUCEPT
Éléa BARBEY
Raphaël MÉNIERE
Sami ZAINOUN
Ambroise CARDINEAU
Louis VIGIER DESSAUX
Agathe BRANSARD AUBIN
Elia BRELOUX LACOUR
Kélya DURAND
Ilan MIGNET
Manon JOHAN
Adèle DUPUIS PENEAUD
Lanna MOREAU RICHARD
Jérémy NDOUTOUME
Lana DUFAY MEITE
Léon VERNAY
Inaïs FRANCOIS
Camille MITTAINE
Télio BEVIN
Solyne DELAVAUULT

Mariages

Xavier DOMINEAU et Cindy FEIT
Frédéric BLANCHARD et Gabrielle FORTUIT
Romain JOHAN et Coralie HERBE
Damien GOULARD et Sandrine GUILLOT
Gil DEUNIER et Florence PORTEJOIE
Laurent JARDET et Sandra BELAUD

Décès

Béatrice FINOKI veuve GUILLEMAIN DE MONPLANET
Norbert ROUIL
Jean MARTIN
Henriette ANSELME
Joselyne GRUGET épouse PRUD'HOMME
Martine NADREAU épouse ROZÉ
Jean-Marie PETYT
Christophe HIPEAU
Nicolas RIMBAULT
Bernard CHARIAUX

Sommaire infos pratiques

VIE ÉCONOMIQUE :	
LES ENTREPRISES GÉLASIENNES	P.30
ÉTAT CIVIL.....	P.31
SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST /	
LA MIPE	P.32
TARIFS 2020 SERVICES MUNICIPAUX	
LOCATION DES SALLES	P.33
DÉMARCHES ADMINISTRATIVES.....	P.34
INFOS SERVICES	P.35
BONS À SAVOIR.....	P.36





SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE-OUEST

*Quelques astuces partagées
par le SECO*

et le CPIE Gâtine Poitevine pour ...

... jardiner sans pesticide.

✂ **Fertiliser avec le compost, un engrais naturel.** Pour produire son compost, il suffit de placer les déchets biodégradables en présence de décomposeurs naturels tels champignons, cloportes, vers, etc. Les déchets utilisables sont très variés : feuilles mortes, fleurs fanées, herbe tondue, épluchures, coquilles d'œufs, carton mat, papier journal ordinaire... Attention, certains déchets sont déconseillés : mauvaises herbes à graines, branches/brindilles non broyées, écorces d'agrumes, huiles, viandes et poissons, magazines et journaux couleurs, cendres de charbon, litière pour chat, ou plantes traitées aux pesticides.

✂ **Piéger les limaces avec la bière.** Placer une assiette creuse remplie de bière et à la nuit tombée, attirées par l'odeur elles viendront y boire et s'enivreront.... Vous n'aurez plus qu'à les enlever le matin !

✂ **Répulsif naturel de la piéride des choux.** Couper des branches de fougère aigle ou de genêt et poser sur les choux.

✂ **Coquilles d'œuf pour les poireaux.** À coller sur des tuteurs pour que la teigne du poireau vienne s'abriter et pondre sous la coquille.

✂ **Recettes de purins**

• Purin d'ortie : faites macérer 1 kg d'orties dans 10 litres d'eau. Une macération de 12 à 24 h à 18°C a un effet fongicide et insecticide. Une macération de 10 à 15 jours à 18°C

(à diluer au 1/10^e) devient un engrais et un stimulateur de croissance.

• Purin de Consoude : faire macérer 1 kg de feuilles dans 10 litres d'eau pendant une semaine puis filtrer. Pulvériser sur le feuillage (dilué à 1/20) ou au pied des plantes (1/40), vous obtiendrez un des meilleurs engrais verts !

*... lutter contre les fourmis
de façon naturelle à la maison !*

✂ **Citron :** laissez moisir un citron pendant quelques temps. Découpez-le ensuite en tranches, puis dispersez les à différents endroits de la maison pour faire fuir les fourmis. A renouveler tous les 10 jours pour un meilleur résultat.

✂ **Sel :** le sel a comme vertu de détruire le nid des fourmis et de les faire fuir une bonne fois pour toutes de votre maison.

✂ **Craie :** écrasez une craie pour en obtenir de la poudre et répandez-la sur le chemin qu'empruntent les fourmis. Cette astuce fonctionne de manière radicale et rapide !

✂ **Vinaigre blanc :** versez un peu de vinaigre blanc tiédi sur le nid de fourmis et versez-en également un peu sur leur passage. Elles ne s'inviteront plus chez vous !

✂ **Cannelle :** la poudre de cannelle est très répulsive pour ces petites bêtes. Il faut tout simplement en déposer aux endroits fréquentés par les fourmis et le tour est joué !



LA MIPE



28, rue Pied-de-Fond
ZI St Liguairé - 79000 NIORT
Tél. : 05 49 17 50 70 - Fax : 05 49 17 50 75
Email : contactmipe@mipe79.org

La Mission pour l'Insertion et pour l'Emploi (MIPE) favorise l'emploi direct ou indirect des personnes bénéficiaires du RSA, chômeurs de longue durée, travailleurs handicapés et toute personne ayant des difficultés sociales et professionnelles,

via des chantiers d'insertion en réhabilitation de patrimoine second œuvre. Ces chantiers, prioritairement réalisés pour le compte de collectivités locales (tel le ravalement de la mairie de Saint-Gelais), associations ou établissements publics, peuvent être aussi réalisés chez des donneurs d'ordre privés.

Lieu d'apprentissage par la mise en situation professionnelle, le chantier propose aux personnes d'être salariées au service d'une réalisation d'intérêt public ou privé. Elles bénéficient également d'un accompagnement (social, professionnel, formation).

TARIFS 2020

Services municipaux enfance/jeunesse

☞ Restaurant scolaire* :

Enfant : 2,40 €

Enseignant, personnel, élus : 4,70 €

☞ L'accueil de loisirs du mercredi** :

QF	Tranches	Après-midi sans repas
1	De 0 à 550 €	5,71 €
2	De 551 € à 770 €	6,08 €
3	De 771 € à 900 €	6,38 €
4	De 901 € à 1 050 €	7,07 €
5	De 1 051 € à 1 200 €	7,68 €
6	De 1 201 € à 1 350 €	8,36 €
7	De 1 351 € à 1 500 €	9,04 €
8	Au-delà de 1 500 €	9,66 €
	Autres régimes	9,52 €
	Hors commune	11,31 €

(*) Tarifs pour l'année scolaire 2019/2020

(**) Tarifs pour l'année civile

☞ Garderie périscolaire* :

Garderie matin : 1,55 €

Accueil matin : 0,57 €

Garderie soir (goûter compris) : 1,95 €

☞ L'accueil de loisirs vacances** (hors camps d'été) :

QF	Tranches	Tarif de la journée
1	De 0 à 550 €	15,30 €
2	De 551 € à 770 €	16,52 €
3	De 771 € à 900 €	17,73 €
4	De 901 € à 1 050 €	18,98 €
5	De 1 051 € à 1 200 €	20,22 €
6	De 1 201 € à 1 350 €	21,48 €
7	De 1 351 € à 1 500 €	22,76 €
8	Au-delà de 1 500 €	24,04 €
	Autres régimes	24,85 €
	Hors commune	28,30 €



Tarifs des salles

SALLES Été : 1 ^{er} avril - 30 octobre Hiver : 1 ^{er} novembre - 31 mars	TARIFS COMMUNE		HORS COMMUNE		Caution
	Été	Hiver	Été	Hiver	
Espace Agrippa d'Aubigné Pour les week-ends, du vendredi au dimanche soir : ces tarifs sont multipliés par 1,5.					
Salle Cassandre + hall + sanitaires	171 €	205 €	345 €	422 €	600 €
1/2 journée (vin d'honneur)	86 €	101 €	176 €	210 €	600 €
Cuisine + lave-vaisselle	91 €		186 €		300 €
Location des couverts*	0,50 € le couvert		1 € le couvert		
Salle Louis de St-Gelais	30 €	40 €	60 €	80 €	300 €
Salle le Belvédère	30 €	40 €	60 €	80 €	300 €
Prairie de la Futaie	Accès libre aux piétons				
Préau de la Futaie avec scène Salle + plateforme + accès toilettes	63 €		128 €		600 €

* Un couvert est composé de 3 verres (vin, eau, flûte), 2 assiettes plates (une grande et une moyenne) 1 assiette à dessert, 1 tasse, 1 cuiller, 1 fourchette, 1 couteau, 1 cuiller à café.

Pour les associations de la commune : gratuité des salles pour les réunions et répétitions.

Conditions particulières pour les soirées lucratives, voir en mairie.

États des lieux : celui d'entrée sera effectué le vendredi matin ou le samedi matin selon la réservation, et celui de sortie le lundi matin.

Merci de passer en mairie où votre chèque de caution vous sera restitué.

CONSEILS POUR UTILISER LES SALLES :

Un mois avant le jour de l'utilisation :

- ☞ passer en mairie remplir la convention,
- ☞ apporter votre attestation d'assurance responsabilité civile,
- ☞ faire les chèques de location et de caution.

Le jour de l'utilisation :

- ☞ repérer les lieux afin de les remettre dans le même état,
- ☞ ne pas utiliser d'adhésif, ni de punaises sur les murs.

Après utilisation :

- ☞ plier les tables à 2 personnes car elles sont lourdes et, le matériel étant un bien de la collectivité, prenez-en soin,
- ☞ empiler les chaises par piles de 10 les pieds avant près du mur,
- ☞ balayer la salle et les communs,
- ☞ passer la serpillère sur les endroits souillés.



DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Vos démarches administratives, quelques rappels

✂ Carte Nationale d'Identité (CNI) et Passeport

Création ou renouvellement, la commune agréé par les services de l'État la plus proche est Chauray.

Le demandeur (ou son représentant légal) doit se présenter en personne. Une prise de rendez-vous sera nécessaire.

Mairie de Chauray : 05 49 08 02 93 du lundi au vendredi de 8h45 à 11h45 et de 13h30 à 17h15, samedi de 8h45 à 10h30.

Sous certaines conditions, une pré-demande peut être réalisée depuis le site internet <https://ants.gouv.fr>.

✂ Carte grise

La demande d'immatriculation peut être réalisée par internet. La carte grise définitive est envoyée directement au domicile du demandeur par lettre recommandée. Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N367>

✂ Pacte Civil de Solidarité (PACS)

Le passage du Pacs se fait par une déclaration conjointe en s'adressant soit à l'officier d'état-civil en mairie du lieu de leur résidence commune, soit à un notaire. Pour plus de renseignements : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N144>

Attention aux démarcheurs !

Le démarchage à domicile est encadré par la loi. Le contrat en plus d'être très précis quant aux caractéristiques du produit doit obligatoirement comporter un bordereau de rétractation qui donne la possibilité d'annuler la vente jusqu'à quatorze jours suivant la signature (en cas de crédit affecté, la date commence à courir le lendemain de la signature).

Le démarcheur n'a pas le droit de demander de l'argent lors de la signature du contrat et ce pendant sept jours. Il doit être porteur d'une carte professionnelle que le démarché est en droit de demander. En cas de doute, le démarché peut agir dès le lendemain en prévenant la mairie sur la présence dans le secteur de ce type d'entreprise et si nécessaire en renvoyant le bordereau de rétractation.

Recensement



Dans votre entourage proche, amical, familial, vous connaissez sans doute un jeune de 16 ans. **S'est-il fait recenser ?**

A cet âge, les adolescents ont souvent d'autres préoccupations et pourtant : le recensement est obligatoire.

QUI ?

Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?

Pour pouvoir être convoqué à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) *.
Pour être inscrit d'office sur les listes électorales.

COMMENT ?

Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 – Créez votre compte sur www.service-public.fr
- 2 – Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 3 – Munissez vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
- 4 – Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « recensement, JDC et service national », ou dans la zone « rechercher » tapez « recensement ».
- 5 – Suivez les instructions.

A LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE

Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

* Obligatoire pour obtenir le permis de conduire et pour passer tout examen soumis à l'autorité de l'état.

L'organisation de ma JDC, maintenant c'est en ligne !

- Je m'inscris de 16 à 25 ans
- Je m'inscris en quelques clics
- Je m'inscris de A à Z

MON SERVICE PERSONNALISÉ DIRECTEMENT SUR MON SMARTPHONE GRÂCE AU QR CODE.

Si je suis déjà inscrit sur le site grâce à mon compte, je m'inscris en quelques clics sur mon smartphone.

Si je n'ai pas de QR CODE avec moi, je m'inscris sur le site grâce à mon compte et je m'inscris en quelques clics sur mon smartphone.

Prévoir un délai de 5 jours entre le recensement et la création du compte.



INFOS SERVICES

AGENCE POSTALE COMMUNALE

Tél. 05 49 04 73 56

320 rue des Herpens.

Horaires : du lundi au vendredi 15h à 18h, samedi de 10h à 12h.

Levée du courrier :

du lundi au vendredi à 15h30, le samedi à 10h.

AIDE À DOMICILE (ADMR)

Tél. / Fax 05 49 25 25 06

265 Grand'Rue 79410 Échiré.

ASSISTANTE SOCIALE

Tél. 05 49 73 46 50

Elle peut être contactée au Centre Social de Sainte-Pezenne.

CIMETIÈRE

Tarifs	15 ans	30 ans	50 ans
Columbarium	260 €	500 €	650 €
Concession pour cave urne (1m ²)		50 €	90 €
Jardin du souvenir		70 €	
Concession cimetière		100 €	180 €

DÉCHETS

Tél. 0 800 33 54 68

♻️ **ORDURES MÉNAGÈRES** (conteneurs bleus ou rouges)

Mercredi de chaque semaine. Sortir le conteneur la veille et le poser au lieu de regroupement, le rentrer après le ramassage. Nettoyage à la charge des usagers.

♻️ **PAPIERS**

Apport volontaire dans les cubos : place Louis-de-St-Gelais, sortie bourg direction Chauray et au Cimetière.

♻️ **RECYCLABLES** (conteneurs jaunes)

Les mardis des semaines paires, à compter de 6h.

VERRES

Apport volontaire dans les cubos : place Louis-de-St-Gelais, cimetière, espace Agrippa d'Aubigné, sortie bourg direction Chauray, la Fuye, Chalusson.

♻️ **DÉCHETTERIE** zone du Luc Échiré, ouverte 7 jours/7.

Lundi, mercredi et samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Mardi, jeudi et vendredi : 14h à 18h

Dimanche : 9h à 12h

Ferraille et métaux acceptés.

ÉCOLE DES VERGERS

Rue du Stade (maternelle et élémentaire)

Tél. école : 05 49 75 00 18

Tél. garderie maternelle : 05 49 16 68 95

Tél. garderie primaire : 05 49 75 09 05

Tél. restaurant scolaire : 05 49 75 02 13

RÉSIDENCE AUTONOMIE LES OURNEAUX

Tél. 05 49 25 24 82

Directrice : Evelyne SABOUREAU

GARDE D'ENFANTS

♻️ **Assistants maternelles** : contacter le Relais Petite Enfance

♻️ **Crèche CAP'VERS** - Tél. 05 49 32 00 76

93 rue des Quatre Marie 79410 Échiré

Mail : capvers@gpa7916.fr

Internet : www.gpa79.net

♻️ **RELAIS PETITE ENFANCE AU FIL DE L'ÉVEIL**

Tél. 05 49 16 68 95

Responsable Caroline Moinereau

Espace Agrippa d'Aubigné.

Mail : rpe.aufildeleveil@orange.fr

GENDARMERIE

Tél. 05 49 25 80 06

MAIRIE

Tél. 05 49 75 00 78 - Fax 05 49 75 87 79

Mail : mairie-st-gelais@wanadoo.fr

320, rue des Herpens

Ouverture du lundi au vendredi : 13h30 à 17h30.

Le jeudi de 8h30 à 12h15.

Samedi matin de 10h à 12h : permanence d'un adjoint à tour de rôle le week-end. Pour les dossiers complexes, venir en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat.

M. le Maire reçoit sur rendez-vous.

Signalez rapidement à la mairie : pannes d'éclairage public ou autres dysfonctionnements.

MÉDECIN

Tél. 05 49 75 01 13

Docteur LECHEVALIER

251 rue des Herpens

MÉDIATHÈQUE DE LA MARE AUX LOUPS

Tél. 05 49 75 86 79

Rue du Stade. Ouverture au public :

- *mercredi 14h - 18h30 / vendredi 16h à 18h*
- *samedi 10h30 à 12h*
- *vacances scolaires : mercredi 14h à 18h*

POMPIERS

Tél. 18 ou 112

Composez le 18 (depuis un poste fixe) ou le 112 (depuis un portable).

PRESSE CORRESPONDANTS

♻️ **Courrier de l'Ouest** : M. Alain CRESPIN

Tél. 06 65 29 16 63

♻️ **Nouvelle République** : Mme Odile CHAUVET

Tél. 05 49 75 01 66

RELIGION

Communication des jours et heures de culte par voie de presse.

Presbytère d'Échiré : 05 49 25 70 40

SYNDICAT DES EAUX DU CENTRE OUEST (SECO)

Beaulieu 79410 Échiré

Secrétariat ouvert du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h.

Tél. secrétariat 05 49 06 05 51 - Fax 05 49 06 96 70

Tél. 24h/24 services techniques : 06 37 50 61 56

TRANSPORT SCOLAIRE ET NON SCOLAIRE

Horaires disponibles en mairie ou consultables sur www.tanlib.com

TRÉSORERIE de NIORT SÈVRE

40 rue des Prés Faucher 79000 Niort

Tél : 05 49 78 71 30



BONS À SAVOIR

Brûlage des déchets

Un particulier ne peut faire brûler ses déchets ménagers à l'air libre y compris les déchets dits «verts» qui doivent être déposés en déchetterie. Toutes les infos sur <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/>

La CAN met gratuitement à disposition des particuliers, des composteurs individuels et bio-seaux pour la cuisine. Pour réserver votre composteur : 05 17 38 79 00 ou agglo@agglo-niort.fr. Il sera à retirer au 140 rue des Equarts à Niort. Le composteur se présente en kit à monter et loge facilement dans un coffre de voiture.

A titre dérogatoire, le brûlage des résidus de taille de haies bocagères ou de toute opération d'éclaircissage de haies ou bosquets agricoles, est autorisé (arrêté préfectoral du 29 juin 2010) avec toutefois quelques règles qu'il convient de respecter. Plus d'infos sur le site de la Préfecture des Deux-Sèvres ou sur <http://www.promhaies.net/news/4029,4029/>



Tonte et autres bricolages



Les périodes de bruits provoqués par des outils de bricolage ou jardinage comme les scies, perceuses, raboteuses, tondeuses, débroussailluses, taille-haies, etc, sont réglementées. Pour la commune de St-Gelais, les jours et les heures sont :

- ✂ jour ouvrable de 8h à 12h et de 14h à 19h,
- ✂ samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- ✂ dimanche et jour férié de 10h à 12h.

Les abris de jardin

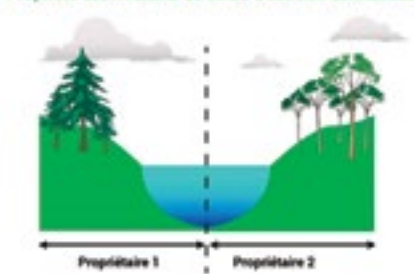


Rappel de quelques règles pour les abris dont la hauteur est inférieure ou égale à 12m :

- ✂ pour une surface de plancher et emprise au sol inférieures ou égales à 5m² : aucune autorisation
 - ✂ pour une surface de plancher et emprise au sol comprise entre 5 et 20m² : demande préalable de travaux
 - ✂ pour une surface de plancher et emprise au sol supérieure à 20m² : permis de construire
- Pensez aussi à consulter le plan local d'urbanisme (PLU) afin d'obtenir des informations quant à l'implantation de l'abri sur le terrain, les matériaux utilisables.... Attention, un règlement interne (lotissement ou copropriété) peut prendre le pas sur des dispositions générales. Pour toutes informations, prendre contact avec la mairie ou <https://www.service-public.fr/particuliers>

La rivière et ses riverains

Propriété des riverains de cours d'eau non domaniaux



Selon l'article 215-14 du code de l'environnement, le propriétaire riverain est tenu à un entretien régulier du cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet de maintenir le cours d'eau dans son profil d'équilibre, de permettre l'écoulement naturel des eaux et de contribuer à son bon état écologique ou, le cas échéant, à son bon potentiel écologique. Par ailleurs, selon l'article 114 du Code Rural, il incombe également au propriétaire d'assurer l'enlèvement des embâcles et des débris flottants.

Bien sûr, en vertu de l'arrêté préfectoral du 08 juin 2009, relatif à l'interdiction d'application de produits phytosanitaires à proximité de milieux aquatiques, il est interdit de traiter à moins de 5m minimum des cours d'eau.



PERSONNEL COMMUNAL

Vous aviez découvert l'histoire d'Emma... et si nous vous racontions l'histoire de Leo, le fils d'Emma et Jules.

Nous avons quitté Emma alors qu'elle se mariait avec Jules. La petite famille est-elle installée sur Saint-Gelais ? Et bien oui. Ils ont acheté une belle maison en pierre qu'ils ont rénovée. Pour savoir ce qu'ils avaient le droit de faire ou non, ils se sont renseignés auprès de **Brigitte** qui s'occupe de l'urbanisme à la mairie.

Le petit frère de Léo, Paul, fréquente les ateliers du relais petite enfance menés par **Caroline**. Léo, lui, est déjà grand. Il va en maternelle, il est dans la classe de grande section avec **Sylvie**, l'ATSEM, mais au trimestre prochain il sera avec **Anastasia** et après avec **Mélanie**. Il mange au restaurant scolaire les repas avec des produits locaux et aussi végétariens préparés par **Thierry** et **Melinda**.

Et c'est **Sophia** qui lui sert et l'aide à manger.

Le soir, il va à la garderie et prend son gouter que lui donne **Marie-Christine** (qui le surveillait aussi lorsqu'il faisait encore la sieste), et va ensuite s'amuser au RPE avec **Audrey** (qu'il voit aussi à l'accueil de loisirs), où tout est propre car **Natacha** a fait le ménage pendant que personne n'y était comme à l'école.

Parfois, il prend le bus pour rentrer chez lui accompagné d'**Eliane**, qui est là pour surveiller tout ce petit monde pendant le trajet comme elle le fait pendant les TAP.

Pour les vacances de Noël, il va partir en famille en Egypte. Emma vient voir **Flora** en mairie pour savoir dans quelles communes il faut aller pour faire des cartes d'identités aux enfants et quelles sont les pièces nécessaires. Léo est inquiet de savoir comment le Père Noël va le trouver pour ses cadeaux. Heureusement, le Père Noël peut compter sur **Sylvie** pour garder ses cadeaux bien au chaud à l'agence postale.

Plutôt que d'aller en Egypte, et comme il a un peu peur de prendre l'avion, il aurait préféré que **Laurence** ouvre l'accueil de loisirs pendant les vacances et qu'elle organise des activités.

Il se dit alors que lorsqu'il sera grand (beaucoup plus grand d'ailleurs) il se présentera au conseil municipal pour ouvrir l'accueil de loisirs pendant les vacances de Noël... mais ça c'est une autre histoire.

Toute ressemblance avec des faits réels ne serait que pur hasard !



Brigitte



Caroline



Sylvie



Anastasia



Mélanie



Thierry



Mélinda



Sophia



Marie-Christine



Audrey



Eliane



Flora



Sylvie



Laurence



Estelle Lacayrelle (à gauche), Directrice Générale des Services, qui quitte Saint-Gelais début janvier, et **Valérie Roudaud** (à droite), tout fraîchement arrivée pour lui succéder.



CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

La nouvelle équipe du CMJ 2019/2021



Le 25 novembre, 27 jeunes Gélasiens présentaient leur candidature pour l'élection du Conseil Municipal des Jeunes.

La durée de mandature est de 2 ans pour nos jeunes conseiller(e)s. C'est donc la troisième équipe qui voit le jour sous la mandature actuelle des grands.

Après une campagne électorale et une élection de qualité, cette nouvelle équipe de 11 élu(e)s va pouvoir mettre à profit sa volonté de mettre en place de nouveaux projets au sein de notre commune.



Merci à l'équipe sortante qui avait bien travaillé et avec laquelle de nombreux projets ont vu le jour (collecte de vêtements, mise en place de balançoire, signalétique de nouvelles pistes cyclables, participation au service lors du repas des seniors, etc....).

Pour accompagner et initier ces jeunes à la citoyenneté, le Conseil Municipal des Jeunes est encadré par un élu et la Directrice de l'Accueil de Loisirs. Plein de beaux projets à cette nouvelle équipe !



Lucien PINEAU
(CE2)



Clara BOUTIN
(CE2)



Thomas HERBERT
(CE2)



Camille BOUSSEREAU
(CE2)



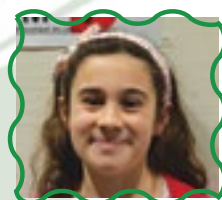
Donovan DERRE
(CE2)



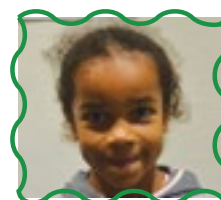
Ninon GILQUIN
(CM1)



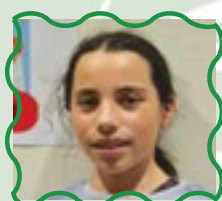
Louis MAINARD
(CM1)



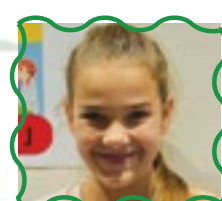
Lily AUGEREAU
(CM1)



Nafi BADJI
(CM1)



Clara CHAIGNEAU
(CM2)



**Louéden
WEISSENBACHER**
(CM2)

ÉLUS & COMMISSIONS



1. **Bruno JUGE** : Maire / Responsable du personnel communal / En charge de la commission Vie scolaire (1) / Membre de la commission Solidarité/CCAS (4)
2. **Jean-Claude MIGAULT** : 1^{er} Adjoint / En charge des commissions Urbanisme (2), Vie socioculturelle/sportive/associations (3) / Membre de la commission Tourisme/patrimoine (9)
3. **Émilienne DESENFANT** : 2^e Adjointe / En charge des commissions Solidarité/CCAS (4), Péricolaire (5), Cimetière (12) / Membre des commissions Vie économique (8), Vie scolaire (1) / Représentante au SIC pour le Foyer Logement
4. **Gérard BOBINEAU** : 3^e Adjoint / En charge de la commission Voirie/bâtiments/espaces verts (6) / Membre de la commission Embellissement et cadre de vie (11) / Représentant titulaire au SIC
5. **Sylvie OSMOND** : 4^e Adjointe / En charge des commissions Communication (7), Vie économique (8), Vie périscolaire (5) / Membre de la commission Solidarité/CCAS (4)
6. **Lionel GRANDEMANGE** : 5^e Adjoint / En charge des commissions Tourisme/patrimoine (9), Développement durable (10), Embellissement et cadre de vie (11) / Membre de la commission Cimetière (12)
7. **Laurence AMELIN** : Membre des commissions 3, 7, 8, 11
8. **Michèle GIRAUD** : Membre des commissions 3, 4, 5, 7, 8, 10
9. **Valérie GUÉRIN** : Membre des commissions 3, 7, 12
10. **Christelle NOUMET** : Membre des commissions 1, 4, 5, 8, 10
11. **Daniel RENAUD** : Membre des commissions 2, 6, 10
12. **Thierry GARNIER** : Membre des commissions 1, 2, 5, 6, 12
13. **Corinne ROUIL** : Conseillère déléguée aux Finances / Membre des commissions 3, 5, 7
14. **Claude PASTUREAU** : Membre des commissions 6, 8, 11, 12 / Conseiller délégué au SIC
15. **Hervé BRUN** : Membre des commissions 1, 2, 6, 9, 10, 11 / Conseiller délégué à la Vie Scolaire
16. **Jean-Claude PRÉVOTÉ** : Membre des commissions 2, 3, 4, 6, 9, 10
17. **Dominique GRELIER** : Membre des commissions 6, 9, 11
18. **Stéphanie PATUREAU** : Membre des commissions 4, 5, 8

Délégués au syndicat des eaux du centre ouest (SECO). Titulaires :

Gérard BOBINEAU
Jean-Claude PRÉVOTÉ
Claude PASTUREAU

Délégué au SIEDS

Titulaire : Claude PASTUREAU
Suppléant : Dominique GRELIER

Délégué au SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours)

Titulaire : Claude PASTUREAU
Suppléant : Jean-Claude PRÉVOTÉ

Déléguée au CNAS

Stéphanie PATUREAU

Correspondant défense

Thierry GARNIER



LES COMMISSIONS

1. Vie scolaire
2. Urbanisme
3. Vie socioculturelle/sportive/associations
4. Solidarité/CCAS
5. Péricolaire
6. Voirie/bâtiments/espaces verts
7. Communication
8. Vie économique
9. Tourisme/patrimoine
10. Développement durable
11. Embellissement et cadre de vie
12. Cimetière



Retrouvez toute l'actualité de votre commune sur :
www.saintgelais.fr



Mairie de Saint-Gelais

320, rue des Herpens - 79410 Saint-Gelais

tél. : 05 49 75 00 78

courriel : mairie-st-gelais@wanadoo.fr